

La ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse

attribue le label Éduform

sur proposition de la commission nationale de labellisation Éduform

Raison sociale de l'organisme : **GRETA CFA Loire**

Adresse du siège : **41 bis rue de la Jomayère – 42000 SAINT-ETIENNE**

Siren n°: **194200424** Numéro de déclaration d'activité : **8242P000942** Certificat n : **31-05-21QA02**

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour **les catégories d'actions suivantes:**

- _Actions de formation (L.6313-1 1°),**
- _Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (L.6313-1 3°),**
- _Actions de formation par apprentissage (L.6313-1 4°).**

Le label attribué pour une durée de 3 ans concerne les catégories d'actions susmentionnées et les sites figurant en annexe, publié au Bulletin officiel n°23 du 06/06/2024, en application de la réglementation en vigueur ⁽¹⁾.

Cette attribution donne également lieu à la délivrance de la certification Qualiopi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur ⁽²⁾ et de la conformité du GRETA CFA Loire avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

1 - Réglementation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse: Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « Éduform » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « Éduform » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « Éduform » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « Éduform » (MENE1932128A) - Éduform»
2 - Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion : Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs. - Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matières de certification qualité des organismes de formation.

Le certificat du GRETA CFA Loire, est valable à compter du 22/06/2024 jusqu'au 21/06/2027.

Fait à Paris, le 07/06/2024

Pour la ministre et par délégation
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général



Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe au certificat

Lieux du périmètre de labellisation

- Collège du Pilat, 2 allée de la Chaize – 42220 BOURG ARGENTAL
- Collège Jules Ferry, 13 Boulevard Jules Ferry – 42328 ROANNE
- Collège Jules Vallès, 3 rue du Puits Thibaud – 42000 ST ETIENNE
- Collège Jules Vallès, 7 rue Robespierre – 42150 LA RICAMARIE
- Collège l'Astrée, 16 rue Arquillière – 42130 BOEN SUR LIGNON
- Collège Marc Seguin, 125 boulevard Antonio Vivaldi – 42007 ST ETIENNE
- Collège Michel Servet, rue Riottier – 42190 CHARLIEU
- LREA Nelson Mandela, rue des Cèdres – 42290 SORBIERS
- Lycée agricole Précieux campus Agronova – 42605 MONTBRISON
- Lycée Général Jean Monnet, 24 rue Virgile – 42000 ST ETIENNE
- LGT Albert Camus, 32 bis rue de la Loire – 42704 FIRMINY
- LGT Albert Thomas, 20 rue Albert Thomas – 42328 ROANNE
- LGT Beauregard, 4 avenue Paul Cézanne – 42604 MONTBRISON
- LGT Carnot, 35 avenue Carnot – 42328 ROANNE
- LGT des Horizons, avenue du Plasson – 42140 CHAZELLES-SUR-LYON
- LGT du Forez, 10 route de Civens – 42110 FEURS
- LGT Étienne Mimard, 32 rue Étienne Mimard – 42021 ST ETIENNE
- LGT François Mauriac-forez, 32 rue des Bullieux – 42166 ANDREZIEUX BOUTHEON
- LGT Honoré d'Urfé, 1 impasse le Chatelier – 42014 ST ETIENNE
- LGT Jacob Holtzer, 5 rue Michelet – 42704 FIRMINY
- LGT Simone Weil, 63 avenue Albert Raimond – 42272 ST PRIEST EN JAREZ
- LGT Lycée des métiers C. Lebois, 8 boulevard Alamagny – 42403 ST CHAMOND
- LPO Georges Brassens, 8 rue Grange Burlat – 42800 RIVE DE GIER
- LPO Jérémie de la rue, route de Saint Bonnet – 42190 CHARLIEU
- LP Albert Camus, 32 bis rue de la Loire – 42704 FIRMINY
- LP Albert Thomas, 20 rue Albert Thomas – 42328 ROANNE
- LP Carnot, 35 avenue Carnot – 42328 ROANNE
- LP Pierre Desgranges, 32 rue des Bullieux – 42166 ANDREZIEUX BOUTHEON
- LP Beauregard, 4 avenue Paul Cézanne – 42604 MONTBRISON
- LP Étienne Mimard, 32 rue Étienne Mimard – 42021 ST ETIENNE
- LP Jacob Holtzer, 5 rue Michelet – 42704 FIRMINY
- LP Lycée des métiers A.Testud, 62 rue Zola – 42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES
- LP Lycée des métiers B. Charvet, 30 avenue B. Charvet – 42021 ST ETIENNE
- LP Lycée des métiers Benoit Fourneyron, 24 rue Virgile – 42014 ST ETIENNE
- LP Lycée des métiers Claude Lebois, 8 boulevard Alamagny – 42403 ST CHAMOND
- LP Lycée des métiers du Haut Forez, le Bourg – 42600 VERRIERES EN FOREZ
- LP Lycée des métiers E. Legrand, 8 boulevard C. Gallet – 42124 LE COTEAU
- LP Lycée des métiers hôtelier, 18 rue François Gillet – 42405 ST CHAMOND
- LP Lycée des métiers Pierre Coton, le Bourg – 42510 NERONDE
- LP Lycée des métiers René Cassin, 11 chemin Sainte Barbe – 42800 RIVE DE GIER

